INTITULÉ DE LA CERTIFICATION		
Superviser des professionnels, parents au sein d'organisation dans le cadre du développement de l'école inclusive		
Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :		
La certification vise à répondre à un besoin en compétences complémentaires des professionnels tels que des enseignants, psychologues, analystes du comportement, orthopédagogue, ayant exercé dans le cadre de l'école inclusive. Elle vise à leur donner les compétences leur permettant d'assurer de la supervision scolaire bienveillante dans le cadre d'enseignement pédagogique : - dans des unités d'enseignement (UEE, UEMA, UEEA, DAR) - au sein d'établissement sociaux et médico-sociaux (IME, IMPRO, SESSAD, PCPE, EMAS, DIME, DAME) - En libéral pour des enfants avec des troubles neurodéveloppementaux (trouble du spectre de l'autisme, troubles DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité [TDA/H], Déficience Intellectuelle [DI]) et présentant des troubles spécifiques des apprentissages.		
REFERENTIEL DE COMPETENCES	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
C.1. Identifier les prérequis nécessaires aux apprentissages académiques pour les élèves présentant un TSA (Troubles Spécifiques des Apprentissages) et TND (Troubles Neuro Développementaux) en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin de soutenir leur développement ou la	**M1 – Questionnaire à visée professionnelle** Répondre à un questionnaire évaluant la maitrise des cadres institutionnels du médico-social, de l'Éducation Nationale et des paramédicaux, ainsi que les	Dans le dossier : - L'évaluation des prérequis est complète et documentée : - Les résultats de l'évaluation des prérequis sont clairement décrits et permettent d'identifier les compétences acquises et celles nécessitant un renforcement.

mise en place d'adaptation dans le cadre scolaire en attendant leurs consolidations.	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS **M2 – Dossier écrit basé sur une situation professionnelle réelle** 1. **Évaluation et adaptations pour la scolarisation** o Évaluation des prérequis. o Description des adaptations proposées pour favoriser la scolarisation. 2. **Parcours scolaire et objectifs du PAOA** o Rédaction d'une synthèse du parcours scolaire. o Description des modalités d'évaluation. o Rédaction des résultats de l'évaluation. o Identification des objectifs du PAOA. 3. **Organisation et suivi des interventions**	- Si des prérequis sont manquant, les techniques d'enseignement sont ajustées et des adaptations sont proposées. • L'évaluation des prérequis est décrite, ainsi que les résultats. • Si des prérequis sont manquant, les techniques d'enseignement sont ajustées et des adaptations sont proposées.
C.2. Réaliser un bilan scolaire complet dans le cadre du programme de l'Éducation Nationale (de la PS au CM2) afin d'élaborer un PAOA (Programme Adapté d'Objectifs d'Apprentissage) favorisant l'acquisition réelle de compétences socialement significatives dans le cadre du parcours scolaire de l'élève.		Dans le dossier : - Le bilan scolaire est réalisé de manière exhaustive et contextualisée, tenant compte des préconisations recueillis auprès des professionnels des institutions relevant de l'Education Nationale, du Médico-social ou du libéral. - L'évaluation couvre l'ensemble des domaines d'apprentissage du programme scolaire en fonction du niveau de l'élève.

	○ Description de l'organisation temporelle, spatiale et humaine. ○ analyse des obstacles et des leviers ○ Constitution d'un classeur de suivi. ○ Choix des outils de prise de données. ○ Organisation de l'analyse des données et ajustement. 4. **Enseignement d'un prérequis et adaptations** ○ Élaboration d'un programme détaillé pour l'enseignement d'un prérequis ou d'une base manquante ○ Description des adaptations proposées pour favoriser la scolarisation. 5. **Évaluation des interventions et analyse éthique** ○ Élaboration d'une grille de fidélité. ○ Évaluation fonctionnelle comportementale.	- L'EDCS (outil d'Evaluation des Compétences Scolaire) est complété - Les résultats et les objectifs identifiés sont décrits en terme SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable dans le Temps), en cohérence avec les besoins de l'élève. - Différentes modalités d'évaluation sont décrites et utilisées : interviews, tests et observations. - Les objectifs du PAOA sont sélectionnés dans les bases manquantes ou dans les zones proximales de l'élève en lien avec son projet de vie
C.3. Organiser la mise en place d'un soutien scolaire spécifique, en mettant en place le priming en fonction des ressources humaines et temporelles disponibles ou accessibles, et en rédigeant des plans d'intervention afin renforcer et suivre les apprentissages réalisés.		Dans le dossier : - Les ressources humaines, temporelles et matériel sont identifiés et organisés. - Les freins sont aussi repérés et des stratégies pour les lever sont proposés. - Un programme détaillé d'intervention est rédigé pour un

	○ Plan d'intervention basé sur le développement des compétences. ○ Analyse des questionnaires de prise en compte de la culture du supervisé. ○ Analyse du questionnaire sur la qualité de la relation. ○ Analyse d'un challenge éthique avec une recherche de solution. 6. **Veille professionnelle** ○ Constitution d'un corpus des sites consultés ou abonnements pour assurer une veille. **M3 – Mise en situation professionnelle** Vidéo de présentation d'une séance d'Entraînement aux Compétences Comportementales (ECC) avec des parents ou intervenants au domicile d'un enfant. **M4 - Entretien avec le jury d'experts**	objectif du PAOA en lien avec l'analyse d'articles scientifiques. - Le sommaire du classeur est présenté ainsi que les documents types qui permettent la prise de données, leur analyse et les ajustements.
C.4. Proposer des adaptations tenant compte des difficultés de l'élève, et en favorisant l'accessibilité afin de promouvoir sa participation active et efficace aux activités de classe.		Dans le dossier : Le programme d'intervention est structuré pour enseigner un prérequis ou combler une base manquante : - Le programme est construit à partir d'une évaluation des forces et faiblesses de l'élève. - Le niveau de base de l'objectif ciblé est clairement défini. - La validité sociale de l'objectif est explicitée et justifiée. - Plusieurs mesures de suivi des progrès sont envisagées, une seule est retenue en cohérence avec le contexte et l'objectif SMART. - Un article scientifique est mobilisé, analysé et sa

	Un entretien de 30 minutes par visioconférence est proposé avec le jury d'évaluation. Lors de cet entretien individuel, le candidat peut préciser et ajuster ses propos et argumenter ses livrables.	pertinence vis-à-vis de l'objectif est clairement démontrée. - Le programme décrit de manière précise les procédures d'enseignement à mettre en œuvre. - Un graphique illustre les données recueillies et permet d'analyser les progrès de l'élève. Les adaptations proposées favorisent l'accessibilité et la participation de l'élève : - Les adaptations sont personnalisées en fonction des besoins et difficultés spécifiques de l'élève, et leur pertinence est justifiée. - Les adaptations permettent à l'élève de s'inscrire dans les apprentissages au sein de son groupe classe, même en cas de fonctionnement cognitif atypique ou de lacunes importantes. - Les adaptations s'inscrivent dans une logique inclusive, visant à renforcer

		l'accessibilité aux contenus pédagogiques.
C.5. Etablir alliance avec les supervisés (professionnels ou parents), en valorisant leur expertise et en soutenant leur acquisition de gestes techniques, afin d'optimiser leur capacité à intervenir de manière autonome et efficace.		Dans le cadre de la vidéo de présentation d'une séance de ECC au sein d'une famille : - L'alliance avec le supervisé est mise en évidence par la prise en compte de leurs valeurs et le choix des objectifs identifiés pour l'enfant. - Les objectifs de la séance d'ECC ont été évalués à partir de EDCP (Outil d'Evaluation des Compétences Parentales – Aides techniques et adaptatives) en lien avec le PAOA de l'enfant et des programmes détaillés d'intervention mis en place. - Une grille de fidélité est présentée. - Les étapes de l'ECC sont mises en évidence : ouverture, modélisation, pratique guidée, rétroaction, pratique autonome. - Le suivi du développement et du maintien des compétences est organisé et décrit.

		- La rétroaction des supervisés est recueillie et prise en compte. Les effets de la supervision sont évalués tant au niveau de l'acquisition des nouvelles compétences, de leur maintien que du sentiment d'auto-efficacité du professionnel. -
C.6. Réaliser des évaluations fonctionnelles comportementales en cas de comportements problèmes afin de mettre en place un plan d'intervention incluant la prévention, l'enseignement de comportements alternatifs et la gestion de crise		Dans le dossier - Le comportement problème est décrit en terme SMART. - Différents outils sont utilisés pour décrire les contingences comportementales associées : interviews, grille ABC, nuages de points. - Les situations évocatrices sont identifiées. - Le renforçateur synthétique de l'enfant est identifié et construit. - Les fonctions du comportement sont identifiées. - Le plan d'intervention contient des stratégies de prévention, l'enseignement de comportements alternatifs et les stratégies de gestion de crise.

		- Les prises de données sont organisées et suivies.
C.7. Réaliser une veille des cadres institutionnels du médico-social, de l'Éducation Nationale et des paramédicaux, ainsi que les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS, en complétant un tableau de suivi numérique, pour favoriser un partenariat efficace dans le développement de l'école inclusive.		Dans le dossier et dans les questionnaires à visée professionnelle : - Les acronymes des institutions sont associés à leur nom complet. - Les rôles et missions de chaque institution et profession sont identifiés dans des listings de compétences. - Au moins 20 références pertinentes (textes réglementaires, RBPP, documents institutionnels) sont citées pour étayer la veille.
C.8. Développer un cadre de travail éthique pour assurer le respect de chacun, l'efficacité des interventions et l'amélioration du bien-être de l'enfant, de sa famille, des partenaires professionnels en suivant les items du code éthique relatif aux interventions des "analystes du comportement		Dans le dossier : - Une description de la construction et du maintien des relations significatives et efficaces en tant que superviseur, les outils mis en œuvre sont présentés et leur mise en situation témoigne de la prise en compte : o Des rôles de chacun

		○ Des modalités de délivrances des rétroactions ○ De la culture de chacun ○ Des besoins du professionnel et planification d'une carrière durable ○ Des principes éthiques encadrant l'intervention ; ○ Du renforcement de la résilience professionnelle